

REÇU le 04 DEC. 2023

RECEVÉ
LE
PAR
DE
Compt. n° 10-

Maître d'Ouvrage : HECTARE - 75 ZI LES PORTES DOMITIENNES - 34741 VENDARGUES
Maître d'œuvre : VALORIS Géomètre-Expert - 03 avenue des Frères Arnaud - 31250 REVEL
Entreprise : JOIGNEAUX - 5 chemin des Môles - Z.A.C de la Bruyère - 31120 PINSAGUEL

CERTIFICAT DE PAIEMENT N° 2			
			SITUATION DE L'ENTREPRISE
DESIGNATION			
Marché : Travaux d'aménagement du lotissement « QUINTESENS » de 05 lots - 31130 QUINT-FONSEGRIVES <u>Marché en date du :</u> 14/03/2023 <u>Montant du marché HT :</u> 19 500,00 € <u>Montant du marché TTC :</u> 23 400,00 € <u>Caution bancaire demandée T.T.C. :</u> 1 170,00 € <u>Caution bancaire fournie T.T.C. :</u> 0,00 € Application RG			- Situation travaux du marché H.T 16 815,00 €
			- Déduire situation précédente H.T. 9 110,55 €
			- Reste, acompte du mois H.T 7 704,45 €
			- T.V.A 20 % 1 540,89 €
			- Montant de l'acompte demandé TTC 9 245,34 €
			- Retenue de garantie (5 ,00%) 462,27 €
			- Montant de l'acompte à payer TTC 8 783,07 €
Situations			
N°	Date	Montant TTC	
1	06/10/2023	10 386,03 €	
2	04/12/2023	8 783,07 €	
Total TTC		19 169,10 €	
Restant à payer TTC		4 230,90 €	
Situation établie par l'entreprise le 31/10/2023, fournie au MOE le 31/10/23 et envoyée au MOA le 04/12/23			
- Vu et vérifié - Bon à payer le présent acompte pour la somme de Huit mille sept cent quatre-vingt-trois euros et sept cents			
			LE MAITRE D'ŒUVRE VALORIS Géomètre-Expert 03 avenue des Frères Arnaud 31250 REVEL Tel. 05 62 21 6 71 30 C.F. Imprime 404 124 410
Vu et arrêté par M. BONASSIE Laurent le présent certificat à la somme indiquée ci-dessus.			LE MAITRE D'OUVRAGE

5 chemin des Môles
Z.A.C de la Bruyère
31120 PINSAGUEL



Tél : 05 62 23 89 68
contact@joigneaux.com

Facture n° 20232623 - Situation n° 2

PINSAGUEL, le 31 octobre 2023
Suivant Devis n° 2023/117
Réf. Chantier: AF.00731

Adresse Chantier
258 Route de Castres
31130 QUINT FONSEGRIVES

HECTARE

75, ZI Les Portes Domintiennes
BP 30020
34741 VENDARGUES Cedex

**LOTISSEMENT QUINTESENS
LOT ESPACES VERTS**

Montant Marché H.T. : 19 500,00 €

N°	Désignation	Qté prévue	Avanc. Sit 2		U	Prix Unit. HT	Total HT Cumulé	Sit 2
			%	Qté				
1	TAILLE DE HAIE							
1.1	Taille de la haie existante le long du chemin d'accès - 40ml Evacuation des divers déchets	1,00	95,0	0,95	Ft	400,00	380,00	
1.2	Taille des branches d'arbres existants et arbustes pour repose d'une clôture Evacuation des divers déchets	1,00	95,0	0,95	Ft	450,00	427,50	
	Total HT TAILLE DE HAIE		95,0				807,50	
2	ABATTAGE D'ARBRE							
2.1	Abattage des différents arbres - 2 unités Evacuation des déchets divers Evacuation de souche non comprise	1,00	95,0	0,95	Ft	800,00	760,00	
	Total HT ABATTAGE D'ARBRE		95,0				760,00	
3	ENGazonnement sur talus							
3.1	Réalisation de l'ensemble des gazons des espaces verts suivant plan de masse Semis dose à 40g/m², roulage et apport d'engrais	225,00	95,0	213,75	M²	3,00	641,25	•
	Total HT ENGazonnement sur talus		95,0				641,25	
4	PLANTATIONS							
4.1	Haie limite de propriété							
4.1.1	Fourniture et plantation de végétaux variés de type Laurier Sauce en 80/100 en délimitation de la propriété, suivant le plan de masse Sujets plantés tous les 0,90 ml d'intervalle	42,00	95,0	39,90	U	12,50	498,75	•
4.2	Talus bachelé							
4.2.1	Plantes couvre-sol et bachelé							
4.2.1.1	Fourniture et mise en place d'une toile de paillage (toile biodégradable) pour l'ensemble des talus le long de la résidence, suivant le plan de masse	225,00	95,0	213,75	M²	8,00	1 710,00	•

N°	Désignation	Qté prévue	Avanc. Sit 2		U	Prix Unit. HT	Total HT Cumulé	Sit 2
			%	Qté				
4.2.1.2	Fourniture et plantation de végétaux variés de type Romarin, Lonicera et Chèvrefeuille en 30/40 sur le talus, suivant le plan de masse Densité de plantation : 3u/m²	675,00	95,0	641,25	U	7,00	4 488,75	•
	Total HT PLANTATIONS		95,0				6 697,50	
5	ARROSAGE							
5.1	Fourniture et mise en place d'un arrosage automatique par système de goutte à goutte pour toutes les plantations des parties communes du lotissement, également pour la haie et le massif situé au bord de la Route de Castres. Fourniture et mise en place d'un clapet anti-retour Fourniture et mise en place de fourreau Raccordement sur attente laissé par le lot VRD	1,00	95,0	0,95	Ft	4 300,00	4 085,00	•
	Total HT ARROSAGE		95,0				4 085,00	
6	CLOTURE							
6.1	<u>Clôture protocole voisin - 32 Ml</u>							
6.1.1	Fourniture et mise en place d'une clôture rigide 1.50 ml de haut en délimitation de la propriété, suivant le plan de masse	32,00	95,0	30,40	Ml	42,00	1 276,80	
6.2	<u>Clôture dans l'angle côté chemin - 6 Ml</u>							
6.2.1	Démontage de la clôture existante et repose d'une clôture identique, suivant le plan de masse	1,00	95,0	0,95	Ft	600,00	570,00	
6.3	<u>Clôture dans l'angle situé à l'entrée du lotissement - 6 Ml</u>							
6.3.1	Démontage de la clôture existante et repose d'une clôture provisoire en simple torsion de 1.50 de haut, suivant le plan de masse	1,00	95,0	0,95	Ft	500,00	475,00	
6.4	<u>Clôture ganivelle</u>							
6.4.1	Fourniture et pose d'une clôture ganivelle de 1 ml de haut sur la butte Ensemble fixé sur piquet bois	75,00	95,0	71,25	ML	25,00	1 781,25	
	Total HT CLOTURE		95,0				4 103,05	
7	ENTRETIEN							
7.1	Contrat entretien sur 2 ans	1,00			FT	1 800,00		
	Total HT ENTRETIEN							
8	REMISE COMMERCIALE							
8.1	Remise commerciale suivant devis marché	-1,00	95,0	-0,95		294,00	- 279,30	•
	Total HT REMISE COMMERCIALE						- 279,30	

➡ Règlement par chèque à 30 jours

Total HT Cumulé Travaux réalisés (Sit 1 à 2)	16 815,00 €
- Situation 1 n° 20232330 du 30/09/23	- 9 110,55 €
= Total HT Brut des Sit. précéd. à déduire	- 9 110,55 €
Total Hors Taxes Facture n° 20232623	7 704,45 €
Total TVA 20,00 %	1 540,89 €
Total T.T.C.	9 245,34 €
Retenue de garantie	- 462,27 €
Montant Total TTC	8 783,07 €

Facture arrêtée à: huit mille sept cent quatre-vingt-trois euros et sept centss

CONDITIONS GENERALES

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Clause juridique : En cas de litige, le Tribunal du district de l'entreprise est seul compétent.

L'entreprise souscrit aux contrats d'Assurances Décennale Bâtiment & Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie Allianz, 9 bd Edouard Lachaud, 19100

BRIVE LA GAILLARDE - n°54610611

En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 € sera due au titre des frais de recouvrement.